



Type d'arbitres et conditions

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Modifications de janvier 2024

Mise en place du type d'arbitre de club ; approuvé par le CA sur proposition du responsable arbitrage

Pour la Belgique, les arbitres sont répartis en cinq catégories : les arbitres de catégorie C, de catégorie B, de catégorie A, les arbitres FIDE et les arbitres internationaux.

Il est reconnu par la FRBE que la désignation des arbitres de catégorie C et B est de la compétence des fédérations culturelles.

Vu la formation mise en place, la FEFB a créé un type d'arbitre supplémentaire (arbitre de club), et donc non reconnue par la FRBE.

Conditions d'obtention du titre d'arbitre de club

- a) Avoir suivi les cours relatifs aux matières suivantes :
 - règles du jeu d'échecs et règles de compétition
 - manipulation des pendules
 - manipulation de Swar
- b) Avoir réussi l'examen afférent à ces matières

Conditions d'obtention du titre d'arbitre C

- a) Avoir suivi les cours et réussi l'examen théorique d'arbitrage
- b) Effectuer un stage pratique en qualité d'arbitre-adjoint au cours de deux tournois dont les résultats sont homologués par la FIDE
- c) Avoir lors de ces deux tournois, démontré ses compétences techniques, éthiques et comportementales d'arbitre
- d) Pour ce faire, les arbitres principaux de ces deux tournois transmettront chacun pour le leur un rapport d'évaluation au responsable FEFB de l'arbitrage
- e) Procédure :
 - Le candidat doit envoyer son dossier à la personne désignée par le CA de la F.E.F.B. (responsable de l'arbitrage).
 - Le dossier doit reprendre la liste des tournois arbitrés, avec au moins leur date, leur lieu, la cadence, le nombre de joueurs classés et le nombre total de joueurs.

- Le candidat est libre d'y inclure en plus les éléments qui peuvent démontrer ses qualités d'arbitre (notamment les incidents survenus et la manière dont ceux-ci ont été traités).

Lors de la réunion suivante du CA, le responsable de l'arbitrage présente le dossier avec un avis motivé. Sur base du dossier et de cet avis, le CA prend sa décision, qui est notifiée au candidat par le secrétaire. En cas de refus de la candidature, cette décision devra être motivée.

Conditions d'obtention du titre d'arbitre B

- a) Avoir le titre d'arbitre C
- b) Avoir arbitré en tant qu'arbitre C au moins 4 tournois représentatifs, dont au moins un tournoi en tant qu'arbitre principal

Pour ce point, un tournoi représentatif est un tournoi qui compte au moins 30 joueurs et qui a été renvoyé et validé pour le classement ELO national. Si la cote ELO nationale de tous les joueurs est supérieure à 2000, seuls 10 joueurs sont nécessaires.

L'arbitrage de 6 rencontres d'interclubs nationaux en tant qu'arbitre désigné par la commission des arbitres internationaux, le responsable des tournois nationaux ou le conseil d'administration de la F.R.B.É. correspond à un tournoi représentatif en tant qu'arbitre adjoint.

L'arbitrage de rencontres d'interclubs nationaux ne peut entrer en compte que pour un seul tournoi représentatif, de même que l'arbitrage d'interclubs de la F.É.F.B.

Avoir, lors de ces tournois, démontré ses compétences techniques et éthiques d'arbitre.

Procédure

- Le candidat doit envoyer son dossier à la personne désignée par le CA de la F.É.F.B. (responsable de l'arbitrage).
- Le dossier doit reprendre la liste des tournois arbitrés, avec au moins leur date, leur lieu, la cadence, le nombre de joueurs classés et le nombre total de joueurs.
- Le candidat est libre d'y inclure en plus les éléments qui peuvent démontrer ses qualités d'arbitre (notamment les incidents survenus et la manière dont ceux-ci ont été traités).

Lors de la réunion suivante du CA, le responsable de l'arbitrage présente le dossier avec un avis motivé. Sur base du dossier et de cet avis, le CA prend sa décision, qui est notifiée au candidat par le secrétaire. En cas de refus de la candidature, cette décision devra être motivée.

3. Conditions d'obtention du titre d'arbitre A, Fide ou International Fide

Les conditions sont précisées par la FRBE sur son site ([Lien](#)) ou sur le site de la Fide pour les titres qui la concernent